

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Économie agricole,  
agroalimentaire et développement territorial

Institut agronomique méditerranéen de  
Montpellier – CIHEAM-IAMM

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
**VAGUE A**

Rapport publié le 30/08/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Président par  
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Jacques Noel, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Économie agricole, agroalimentaire et développement territorial* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Master Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports
- Master Économie et management publics
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Sciences économiques et sociales

## PRÉSENTATION

L'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier est un des quatre instituts du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-IAMM), une organisation intergouvernementale dont l'objectif est de proposer des formations complémentaires, économiques et techniques, pour développer la coopération internationale entre cadres de l'agriculture des pays méditerranéens. Le CIHEAM-IAMM a reçu l'accréditation pour la délivrance du diplôme national de master en 2015.

Le champ de formations *Économie agricole, agroalimentaire et développement territorial* regroupe l'ensemble des formations de master du CIHEAM-IAMM dont les enseignements disciplinaires en sciences humaines et sociales – essentiellement l'économie, sciences agronomiques et agroalimentaires – ont des applications pour la gestion agricole, la gestion des ressources naturelles, le développement des territoires ruraux et des filières agroalimentaires. Ce champ englobe le master *Sciences économiques et sociales* (SES), porté par le CIHEAM-IAMM, et trois mentions de master en co-accréditation avec l'Université de Montpellier (mention *Économie et management publics* – EMP), l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (mention *Gestion des territoires et développement local* – GTDL) et Montpellier SupAgro (mention *Économie de l'environnement, des transports et de l'énergie*) pour lesquels le CIHEAM-IAMM coordonne un des parcours. Les domaines d'enseignement du champ s'inscrivent entièrement dans les thématiques cibles de l'I-SITE MUSE (Initiatives d'excellence Science Innovation Territoires Économie de Montpellier Université d'excellence) qui ambitionne de créer sur le site montpellierain une université thématique de recherche intensive dans les domaines liés à l'agriculture, l'environnement et la santé, et dont le CIHEAM-IAMM est une des 19 institutions partenaires. Les formations s'appuient sur le laboratoire de recherche scientifique du CIHEAM-IAMM (LAMES : laboratoire d'accueil méditerranéen en économie et sciences sociales) et trois unités mixtes de recherche (UMR) labellisées par l'INRA, SupAgro et le CIRAD (GRED, Gouvernance, risque, environnement, développement ; MOISA, Marchés, organisations, institutions, stratégies des acteurs ; SYSTEM : Fonctionnement et conduite des systèmes de culture tropicaux et méditerranéens).

La mention SES recrute des professionnels cadres de l'agriculture et des étudiants en recherche d'un complément de formation. La mention est ouverte uniquement en deuxième année de master (M2) pour des étudiants en formation initiale ou professionnels, français ou étrangers, en reprise d'études. Elle est organisée en deux parcours bien identifiés *Chaîne de valeur et agrologistique* (CDV) et *Ingénierie du développement des territoires et environnement* (IDTE). Le parcours IDTE se déroule en partie à la faculté d'agronomie de l'université libanaise et en partie sur le site de Montpellier.

## AVIS GLOBAL

Le champ de formations *Économie agricole, agroalimentaire et développement territorial* est un champ de petite taille regroupant l'ensemble des formations proposées par le CIHEAM-IAMM, à savoir une mention de master *Sciences économiques et sociales* portée par l'IAMM et trois mentions de master co-accréditées avec des institutions membres de l'I-SITE MUSE, l'Université de Montpellier, l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et Montpellier SupAgro. Les collaborations sont ainsi effectives et efficaces avec les établissements d'enseignement et de recherche montpellierains.

Les domaines scientifiques traités par le champ de formations s'inscrivent complètement sur deux des trois thématiques phares de l'I-SITE MUSE, l'agriculture et la gestion de l'environnement. Les thématiques du champ sont pertinentes et semblent répondre à de réels besoins sociétaux. Le positionnement sur les thématiques prioritaires de l'I-SITE offre un solide adossement à la recherche scientifique pour les formations du champ par l'intervention de chercheurs dans les formations et par l'accueil des enseignants-chercheurs du CIHEAM-IAMM dans les UMR de SupAgro-INRA-CIRAD et son laboratoire de recherche propre, le LAMES, et le CIHEAM-IAMM est partenaire des LABeX « Agro » et « Entreprendre ».

Le champ apparaît comme une opportunité pour le CIHEAM-IAMM de se positionner sur le collegium de formations « Agriculture and food » en projet dans l'I-SITE. Le champ de formations présente une bonne cohérence et une bonne lisibilité au regard de ces domaines. Ce positionnement pourrait être un atout pour la reconnaissance des formations du champ *Économie agricole, agroalimentaire et développement territorial* et la visibilité des formations du CIHEAM-IAMM. Dans ce contexte, il est certainement regrettable que les formations ne présentent aucune initiative pour se positionner dans le futur collegium dans leur dossier d'évaluation. De fait, ni l'I-SITE, ni le collegium ne sont évoqués dans le rapport de la mention SES.

La mention SES est organisée en deux parcours distincts, IDTE et CDV, d'organisation pédagogique différente, qui ne semblent pas avoir de liens entre eux. La mention est proposée en une seule année de M2 ce qui semble ne pas correspondre au système Licence-Master-Doctorat mais peut se justifier par la finalité du

master d'offrir une formation complémentaire pour des professionnels cadres de l'agriculture et des étudiants en recherche d'un complément de formation. Les enseignements sont organisés en sessions courtes ce qui facilite le suivi par les professionnels en poste. Même si le dossier de présentation du champ fait référence à une forte mutualisation des parcours CDV et IDTE, celle-ci n'apparaît pas clairement dans le dossier de la mention SES. La séparation des parcours pourrait devenir problématique pour le parcours IDTE dont les effectifs ont récemment diminué au point d'atteindre un niveau bas qui pose le problème de son attractivité et pourrait à terme questionner sa pérennité. L'insertion professionnelle semble problématique pour les deux parcours CDV et IDTE sans que cela ne soit complètement analysé dans le dossier de la mention.

Une réflexion collective a été engagée dans le cadre du plan d'action du CIHEAM pour la Méditerranée à l'horizon 2025 (CAPMED) pour le renouvellement de l'offre de formation du master SES. Les évolutions de l'offre de formation doivent accompagner l'évolution des problématiques scientifiques (les thématiques suivantes sont prioritaires : changement climatique et développement territorial, pollutions agricoles, production agricoles en contextes climatique et économique incertains, économie circulaire en agroalimentaire), répondre aux attentes du marché de l'emploi en termes de nouvelles compétences pour les cadres et adapter l'offre de formation locale aux formations des partenaires étrangers du master dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Cette nouvelle offre devra mieux intégrer la recherche dans la formation des étudiants à travers les projets étudiants et les stages. Cette réflexion est très intéressante mais devrait être mieux formalisée. En particulier, l'articulation de la nouvelle offre dans les parcours IDTE et CDV existants dans la mention SES n'est pas suffisamment développée.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Des objectifs scientifiques et professionnels bien définis.
- Un positionnement thématique intéressant au sein de l'I-SITE MUSE.
- Des interactions pour l'enseignement et la recherche effectives avec les établissements d'enseignement montpellierains.
- Des relations internationales établies.

### Principaux points faibles :

- L'attractivité de la mention est faible, voire critique plus particulièrement pour le parcours IDTE.
- L'insertion des étudiants sur le marché du travail est problématique.
- Positionnement des formations dans les projets de formations de l'I-SITE non explicité.
- Une réflexion sur l'évolution des enseignements en cours mais non formalisée.

### Recommandations :

Le champ de formations *Économie agricole, agroalimentaire et développement territorial* est de petite taille en comparaison à d'autres champs de formations montpellierains mais son positionnement thématique est au cœur des grands projets de recherche et d'enseignement de l'I-SITE MUSE. Le positionnement de ce champ est original par l'association de méthodologies en sciences humaines et sociales et sciences agronomiques et agroalimentaires. Malgré cela, les opportunités offertes par l'I-SITE MUSE n'ont pas été développées dans le projet de champ. Il semble donc nécessaire d'intégrer les projets de formations du champ portés par le CIHEAM-IAMM au sein des projets de formation de l'I-SITE, tel que le collegium de formations « Agriculture and food ». Les enseignants-chercheurs du champ de formations ont engagé une réflexion sur l'évolution des enseignements. Les évolutions proposées, bien que pertinentes, ne semblent pas encore formalisées. L'évolution des formations existantes, nécessaires sur certains points, tels que l'insertion des étudiants sur le marché du travail, n'a pas été mise en perspective avec les évolutions proposées dans le dossier champ. Globalement, une restructuration de l'organisation pédagogique du master SES pourrait être envisagée pour améliorer l'attractivité des parcours et les niveaux d'insertion des étudiants. Il semble nécessaire de formaliser les réflexions en cours.

## POINTS D'ATTENTION

Les effectifs du parcours IDTE du master SES ont diminué à des niveaux très faibles depuis plusieurs années, ce qui pose la question de son attractivité. Le nombre de diplômés est très faible. Une réflexion devrait être engagée au sein du comité de direction du master sur la pérennité de ce parcours.

L'insertion professionnelle des étudiants issus des deux parcours du master SES est problématique. Une analyse devrait être faite des raisons de ces difficultés d'insertion et des mesures correctives envisagées pour améliorer cette situation.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DES TRANSPORTS

Établissements : Université de Montpellier ; Montpellier SupAgro ; Institut agronomique méditerranéen de Montpellier – IAMM

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports* (EEET), porté par la Faculté d'économie de l'Université de Montpellier, regroupe depuis 2015, trois parcours : *Économie du développement agricole, de l'environnement et alimentation* (EcoDEVA) ; *Marchés et droit de l'énergie* (MDE) ; *Transport et logistique*.

Ces parcours sont issus de deux mentions de master traitant de l'énergie, des transports et de l'agriculture et développement durable. Le parcours EcoDEVA est co-accrédité avec Montpellier SupAgro et l'institut agronomique méditerranéen de Montpellier. Le master EEET repose largement sur un tronc commun, notamment en première année (M1), mais également en deuxième année (M2). Le master est ouvert en formation initiale exclusivement.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les finalités de la formation sont très bien exposées. Les compétences et connaissances qu'elle permet d'acquérir sont détaillées pour le master dans son ensemble, et pour chacun des trois parcours. Les débouchés professionnels et les poursuites d'étude possible (en thèse) sont clairement exposés avec un grand nombre d'exemples de postes occupés : services de conseil soit, dans les cabinets d'études soit, dans les services internes aux grands groupes industriels et administrations locales et régionales. Seules les « conditions particulières » pour une poursuite en thèse, qui sont annoncées dans le dossier fourni, auraient pu être explicitées. Les codes du répertoire national des certifications professionnelles sont bien renseignés. L'ensemble (cours, objectifs de la formation, débouchés) semble en parfaite cohérence.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le master EEET se positionne comme leader régional sur les trois domaines de spécialités : énergie, transport et environnement. Toutefois, le master <i>Économie industrielle et des réseaux</i> (EIR) de l'Université de Montpellier est également largement orienté vers l'énergie et le transport, bien que l'angle d'attaque ne soit pas le même ; des synergies pourraient exister et une concurrence aussi. Au niveau national, les formations proches sont plutôt à Paris, Rennes ou Lyon. Des coopérations existent à l'échelle régionale (SupAgro, ...). Elles sont plus souvent

informelles que formelles.

Les trois parcours du master sont adossés à des laboratoires de recherche en lien direct avec les thématiques traitées. Le parcours EcoDEVA est plus particulièrement orienté vers la recherche ; même si tous les parcours bénéficient de l'importante implication d'enseignants actifs en recherche.

Le master bénéficie de l'implication de plusieurs intervenants professionnels qui peuvent encadrer des groupes d'étudiants dans le cadre de réponse à des missions pour des entreprises. Il existe un lien avec une association qui favorise l'insertion (ateliers *curriculum-vitae* (CV), ...) et des visites de sites industriels sont privilégiées. Il n'est pas noté d'accord formel avec des entreprises, ni de collaboration en dehors du bassin local.

Dans le cadre du programme ERASMUS, le master reçoit plus d'étudiants entrants qu'il n'a d'étudiants sortants. Il n'y a pas de programme de mobilité des enseignants et aucune collaboration formelle avec des partenaires étrangers. L'aspect international du master est peu développé, malgré des opportunités existantes.

### Organisation pédagogique

L'analyse des maquettes fait ressortir une grande cohérence et lisibilité dans l'organisation pédagogique. Le tronc commun est important en M1 et se réduit en M2 pour accroître la spécialisation progressive de la formation.

La professionnalisation se fait à travers des modules spécifiques et notamment, un projet en entreprise, mais aussi au contact des intervenants professionnels (de façon plus informelle). L'étudiant peut être accompagné dans la rédaction de son CV et de sa lettre de motivation. Une plateforme de mise en relation entre les étudiants et les entreprises existe à l'échelle de l'université. L'accent est également mis sur la découverte des métiers liés à la recherche. Le stage obligatoire est positionné en M2 (entre trois et six mois). Il est possible de réaliser à la place du stage un mémoire de recherche pour les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat.

Au plan numérique, les étudiants du master ont à disposition un certain nombre de logiciels dédiés à l'analyse économétrique et à la modélisation.

L'international se borne à des cours de langue, à la participation au programme ERASMUS ainsi que la participation à des séminaires de recherche en anglais. Il n'est pas précisé s'il a été mis en place une certification des compétences linguistiques.

### Pilotage

Les équipes pédagogiques sont essentiellement constituées d'enseignants-chercheurs. Ces derniers sont spécialisés en termes de recherche dans les matières enseignées. En 2017-2018 seuls 16 % des volumes horaires enseignés relevaient de professionnels ce qui est peu. Des dispositifs d'aide à la réussite existent pour les étudiants, notamment des enseignements de mise à niveau en économie pour les élèves-ingénieurs de Sup-agro admis sur dossier dans le M2 du parcours EcoDEVA

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention mais un conseil de perfectionnement pour chacun des trois parcours et les comptes rendus sont annexés. Ils ont donné lieu à certaines améliorations. Un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants existe (présent en annexe) mais rien n'est dit sur ce qu'il a permis d'améliorer. Les modalités de réunion et les rôles des différents membres de l'équipe pédagogique ne sont pas clairement exposés (hors responsables de la mention et des parcours).

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances sont clairement diffusées pour les étudiants. Les compétences sont suivies dans un portefeuille de compétences disponible en ligne.

Le recrutement se fait en master 1 sur la base du dossier et, éventuellement (mais sans qu'il soit précisé quand ou pourquoi), un entretien. Tous les étudiants ayant validé le master 1 peuvent passer dans l'un des parcours. La sélection en master est rigoureuse : 13 % des dossiers sont sélectionnés. Cela ne dit pas la provenance des dossiers (licence de Montpellier, candidatures étrangères, etc.). Le rapport indique que ce faible taux résulte d'une volonté de qualité qui vise à plafonner l'effectif de chaque parcours à 25 étudiants, choix étonnant car l'effectif réel est très largement inférieur à ce plafond. Il est même particulièrement faible suivant les années et les parcours et en baisse tendancielle.

## Résultats constatés

Les effectifs sont faibles et en baisse, parfois inférieurs à 10 inscrits notamment dans la période récente. Ainsi pour l'année 2018/2019, le parcours EcoDEVA ne compte que 10 inscrits en M1 et 15 en M2, le parcours *Marchés et droit de l'énergie* compte 22 inscrits en M1 mais seulement 9 inscrits en M2, enfin le parcours *Transport et logistique* compte 22 inscrits en M1 et 19 en M2. La forte mutualisation en M1 des enseignements permet d'avoir un groupe étudiant important ; en revanche en M2, les effectifs sont bien en-deçà des capacités d'accueil et questionnent l'attractivité de certains parcours et leur maintien.

Le taux de réussite est faible en M1 (autour de 30 à 40 %), nettement plus élevé en M2. Cela interroge sur la pertinence de la sélection se voulant sévère en M1.

Une enquête menée par l'observatoire du suivi et de l'insertion professionnelle de l'université existe pour s'assurer du devenir des étudiants. Le taux de réponse aux enquêtes est relativement faible. Le taux d'emplois à 30 mois des répondants est de 73 % en moyenne sur les dernières promotions (diplômés de 2012 à 2015) ; ce qui est moyen. Les emplois correspondent aux objectifs de la formation. Des liens avec les anciens étudiants permettent souvent un retour plus qualitatif confirmant ce fait.

11 % des diplômés 2016-2018 ont poursuivi en doctorat.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Des finalités claires et lisibles.
- Une organisation pédagogique solide et cohérente.
- Un adossement à la recherche effectif.

### Principaux points faibles :

- Des effectifs faibles et en baisse.
- Des taux de réussite très faibles en M1 (autour de 30 à 40 %).
- Une insertion professionnelle faible à 30 mois (73 %).
- Des relations avec les entreprises faibles et une équipe pédagogique intégrant peu de professionnels.
- Un développement international insuffisant.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est positionnée dans un domaine porteur avec de réels liens entre formation et recherche.

Néanmoins, il importe de revoir le mode de sélection des candidats pour augmenter les effectifs, les modalités de sélection ne semblant pas porter leurs fruits au vu des effectifs et du taux d'échec en M1. Il importe également de plus ancrer le master dans des aspects plus professionnels, en s'appuyant sur des points forts comme le *project consulting*, pour attirer plus de partenaires entreprises. Enfin, il faudrait renforcer les partenariats internationaux pour recruter des étudiants de bon niveau, et favoriser les mobilités tant entrantes que sortantes.

La question de la pertinence d'un rapprochement avec le master *Économie industrielle et des réseaux* de la même université, qui propose des spécialisations sectorielles très proches, se pose dans un souci d'efficience.

Dans tous les cas, si l'université souhaite maintenir ce master au sein de son offre de formation, il importe que l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement comprennent les causes de la faible attractivité du master, du faible taux de réussite en M1 et les raisons de la faible insertion professionnelle des diplômés, ce dernier élément pouvant expliquer le premier.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ÉCONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS

Établissements : Université de Montpellier ; Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Institut agronomique méditerranéen de Montpellier - IAMM

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Économie et management publics* (EMPU) regroupe depuis 2015 trois parcours : *Économie et politique publique* (EPP) ; *Économie comportementale et décisions* (ECD) - ce parcours est co-accrédité par l'Université Paul Valéry Montpellier 3 - ; *Ingénierie des projets et des politiques publiques* (I3P). Ce master est proposé par la Faculté d'économie de l'Université de Montpellier.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les finalités de la formation sont bien exposées. Un schéma permet de comprendre les complémentarités entre les parcours. Les compétences et connaissances qu'elle permet d'acquérir sont détaillées pour le master dans son ensemble et pour chacun des trois parcours. Les étudiants ont accès à l'ensemble de ces informations.</p> <p>Les débouchés professionnels et les poursuites d'étude possible (en thèse) sont clairement exposés. Les postes indiqués sont peu précis (économiste ou cadre) dans différents secteurs (bancaire, organisations internationales, économie sociale et solidaire). Une fiche du répertoire national des certifications professionnelles a été renseignée ; pour autant, cette dernière n'a pas été encore publiée.</p> <p>L'ensemble cours, objectifs de la formation, débouchés semble cohérent.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le master repose pour deux de ses parcours (ECP et I3P) sur des partenariats respectifs avec l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier. Néanmoins, le positionnement local, régional ou national n'est pas vraiment mis en évidence dans le rapport.</p> <p>Les trois parcours du master sont principalement adossés à deux laboratoires de recherche (le centre d'économie de l'environnement de Montpellier et l'unité mixte de recherche « Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs » (MOISA)) en lien avec les thématiques traitées. Le parcours EPP est plus particulièrement orienté vers la recherche ; même si tous les parcours bénéficient de l'implication d'enseignants-chercheurs.</p> <p>Le master n'a pas développé de relations formelles avec des partenaires socio-économiques ou culturels à l'exception d'une convention de recherche signée en 2018 avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).</p>

Concernant l'international, le parcours ECD accueille des étudiants chinois dans le cadre d'une convention de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (co-accréditeur de ce parcours). L'ouverture à l'international (stages, études) est possible mais peu de mobilités sont observées. L'internationalisation de la formation est donc faible.

### Organisation pédagogique

Le master repose sur un large tronc commun en première année (M1), avec une spécialisation plus marquée dans les parcours en deuxième année (M2). Cependant, les unités d'enseignement (UE) restent largement mutualisées entre les trois parcours de M2 limitant la spécialisation progressive de chacun des parcours de la mention. Ainsi, en M2, le parcours EPP a seulement 30 heures de cours spécifiques ; ce qui fait apparaître ce parcours comme étant plus une option. Les autres enseignements sont mutualisés avec les autres parcours. Ce schéma n'est pas forcément classique, mais l'ensemble reste plutôt cohérent et lisible dans l'organisation pédagogique.

La professionnalisation se fait à travers l'organisation de journées de rencontres avec les entreprises et de formations sur les *curriculum-vitae*, lettres de motivation et entretiens. Plusieurs UE favorisent également les projets individuels ou collectifs qui accroissent la professionnalisation des étudiants. Un fichier d'entreprises ayant accueilli des stagiaires et un répertoire des anciens sont disponibles pour les étudiants. Des réunions sont organisées pour aider les étudiants dans leur recherche de stage.

La place du numérique est basique et se limite aux outils que l'on trouve dans l'environnement numérique de travail de l'université. Le master utilise aussi la plateforme Moblab qui offre de multiples possibilités d'enseignement interactif. En revanche, il n'est pas explicité si des logiciels spécifiques sont utilisés dans les enseignements.

L'international se concrétise avec des cours de langue (anglais, allemand, espagnol) mais aussi, avec des cours effectués en anglais, ainsi qu'avec la participation à des séminaires de recherche en anglais. Le rapport signale l'existence du programme ERASMUS sans préciser si des étudiants du master y participent (mobilités entrantes ou sortantes). Il n'est pas précisé si les compétences linguistiques donnent lieu à une certification.

Le lien entre la recherche et la pédagogie apparaît très étroit. Dans les parcours ECD et EPP, il est possible de faire un stage de recherche, et beaucoup de cours sont construits autour de la lecture et présentation d'articles de recherche. Les étudiants ont également la possibilité de suivre les séminaires de recherche des laboratoires. De façon générale, tous les étudiants peuvent choisir entre un stage ou un mémoire de recherche. Un lien fort avec la recherche se dégage.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs. Seul le parcours I3P fait intervenir sept intervenants professionnels. Les deux autres parcours ont une orientation recherche qui légitime le fait que seuls des représentants du monde académique au sens large (INRA, CNRS, ...) y interviennent. L'équipe pédagogique se compose d'un nombre assez important d'intervenants différents bien que les annexes ne permettent pas de connaître leur statut.

Un conseil de perfectionnement existe (un compte-rendu est communiqué) et se compose de professionnels, d'étudiants et des responsables des parcours et mention. Dans ce conseil de perfectionnement, le résultat des évaluations des enseignements est présenté. D'autres réunions de l'équipe pédagogique existent (quatre par an au moins).

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont clairement exposées aux étudiants. Une liste de compétences acquises grâce à la formation est fournie en début d'année aux étudiants, ainsi qu'une information sur les devenir des anciens étudiants. Un portefeuille de compétences en ligne est utilisé pour aider les étudiants à formaliser leurs compétences acquises. Les modalités d'examen privilégient largement le contrôle continu, principalement en M2. Un processus annuel d'enquête sur l'évaluation des enseignements existe.

Une commission de recrutement par parcours classe les dossiers de candidature selon des critères non précisés.

## Résultats constatés

Les effectifs sont faibles en M1 pour les trois parcours (en 2018/2019, 10 inscrits dans le parcours ECD ; 11 inscrits dans le parcours EPP et 15 inscrits dans le parcours I3P). Ce même constat peut être fait pour le M2 à l'exception d'un parcours (en 2018/19, 15 inscrits dans le parcours ECD ; 5 inscrits dans le parcours EPP et 35 inscrits dans le parcours I3P). Ces faibles effectifs sont expliqués selon les porteurs de la mention par un taux de sélectivité très important qui semble toutefois excessif ou traduire des dossiers de faible qualité surtout que le taux de réussite est faible en M1 (environ 50 % tous parcours confondus), plus élevé en M2 (environ 90 % tous parcours confondus). Cela interroge sur la pertinence de la sélection se voulant sévère en M1.

Une enquête existe pour s'assurer du devenir des étudiants. Le taux de réponse est relativement faible (de l'ordre de 50 % mais sur des effectifs diplômés très faibles). Le taux d'emplois à 30 mois des répondants oscille suivant les parcours entre 50 % et 65 % selon l'enquête présentée en annexe ; ce qui est faible. Les emplois correspondent globalement aux objectifs de la formation.

Trois diplômés par an environ poursuivent en doctorat.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un adossement à la recherche prononcé.
- Des finalités claires.
- Une organisation pédagogique cohérente.

### Principaux points faibles :

- Un taux d'emploi à 30 mois faible (50 % à 65 %).
- Des effectifs très faibles pour les deux parcours recherche.
- Un développement international insuffisant.
- Un développement insuffisant de partenariats avec les acteurs socio-économiques.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche avec un lien réel entre formation et recherche.

Néanmoins, au vu des effectifs et de la forte mutualisation des enseignements, la question d'une fusion des trois parcours se pose, *a minima* des deux parcours EPP et ECD. Une autre piste, complémentaire, serait de revoir le mode de sélection des candidats pour augmenter les effectifs. Celui-ci ne semble pas porter ses fruits au vu des effectifs et du taux d'échec en M1. Le développement de partenariats internationaux avec des institutions internationales quand cela est possible, en fonction des réseaux de l'équipe pédagogique, serait sans doute attractif pour recruter des étudiants français de bon niveau.

Dans tous les cas, si l'université souhaite maintenir ce master au sein de son offre de formation, il importe que l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement comprennent les causes de la faible attractivité du master et les raisons de la faible insertion professionnelle des diplômés, ce dernier élément pouvant expliquer le premier.



## Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

# MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissements : Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) est co-accrédité entre l'université de Paul Valéry Montpellier 3 (UPVM 3) et l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM). Il a une vocation professionnalisante affirmée, est proposé en formation initiale classique et en formation continue. Après une première année commune (M1), il se décline en seconde année (M2) en deux parcours : *Espaces ruraux et développement rural* (ERDR) et *Gestion agricole et territoires* (GAT).

L'enseignement est délivré en cours magistraux (CM) et travaux pratiques (TD) et se déroule principalement dans les locaux de la faculté des Sciences humaines et des sciences de l'environnement de l'UPVM 3. Un stage est obligatoire en M1 et M2.

## ANALYSE

### Finalité

Quel que soit le parcours du master les compétences et les connaissances attendues, au regard des métiers ciblés sont clairement exposées et bien répertoriées. Elles sont progressivement amenées aux étudiants via des enseignements obligatoires et optionnels, à l'aide de cours structurés en unités d'enseignement. On apprécie la part conséquente qui est, au sein de la formation, réservée aux aspects méthodologiques à vocation professionnalisant ou d'aide à la recherche.

Les débouchés professionnels, nombreux, à l'issue des différents parcours, sont bien décrits et ventilés par grands secteurs d'activité dans le dossier. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mise en annexe, est bien renseignée. Il y a une bonne adéquation entre la formation et les emplois qu'intègrent les diplômés (soit 88 %, deux ans après l'obtention du diplôme pour la promotion 2015-2016). La mention GTDL n'est pas délocalisée à l'international.

### Positionnement dans l'environnement

Le master GTDL de l'UPVM 3 se distingue, des 23 offres nationales à intitulé de mention identique, en se positionnant clairement sur la thématique du développement des territoires ruraux et du développement local. De ce fait il n'est proche du point de vue thématique que de six autres formations dont peu sont localisées dans la même région. Il se différencie également par sa co-accréditation avec l'IAMM.

Ce master à vocation principalement professionnalisante est correctement adossé à la recherche. Il l'est classiquement, via le rattachement des enseignants-chercheurs qui y interviennent à plusieurs laboratoires reconnus scientifiquement, dont : Acteurs ressources et territoires dans le développement (ART-Dev), Gestion des risques, environnement et développement (GRED) et System (Fonctionnement et conduite des systèmes de culture tropicaux et méditerranéens). Il l'est également en offrant aux étudiants des séminaires dédiés à la formation à la recherche.

Ce master a su nouer des partenariats de qualité avec nombre d'organisations, administrations, collectivités territoriales ou cabinets d'études voire entreprises, en rapport avec les thématiques de la formation, ce qui permet aux étudiants d'obtenir des stages avec des missions en adéquation avec les finalités du diplôme. Grâce aux programmes Erasmus et CREPUQ (Québec) qu'intègre la formation, des partenariats se sont forgés plus particulièrement avec les universités de Montréal, Québec, Vilnius, Salamanque, Heidelberg, Lodz, Cluj, organisant des mobilités étudiantes et enseignantes (entrantes et sortantes), mais dont les flux réalisés restent trop faibles (de l'ordre de trois personnes par années). On apprécie le fait que via sa co-accréditation avec l'IAMM, la formation soit intégrée dans les réseaux du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), ce qui accroît nettement la mobilité entrante d'étudiants étrangers dans le parcours GAT (où ils sont majoritaires).

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) de l'UPVM 3 est clairement exposée. Ce master, structuré en deux ans, affiche clairement une forte spécialisation de ses étudiants grâce à ses deux parcours, bien identifiés en M2 ; ERDR et GAT.

Cette spécialisation des étudiants intervient fortement en M2 après un M1 qui constitue le tronc commun et permet à tous les étudiants d'acquérir les bases conceptuelles et méthodologiques de l'aménagement, du développement et de la compréhension des dynamiques savoirs et compétences territoriales, ce qui est appréciable dans le cadre de la construction de leur projet professionnel.

On apprécie pour les deux parcours la structuration de leur maquette et plus particulièrement les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants. Ces dispositifs sont intégrés soit sous la forme de stages obligatoires en M1 (trois mois) et en M2 (six mois), soit via les ateliers de projets (collectifs de cinq à sept étudiants) dans le cadre du parcours ERDR permettant aux apprenants de réaliser une mission d'étude, sur une durée de quatre mois et demi (un à un jour et demi par semaine par étudiant) dans la thématique de l'aménagement rural et du développement local. Pour le parcours GAT, deux stages collectifs de terrain autour de la problématique du diagnostic territorial sont proposés. De plus l'intégration dans le cursus de la mention d'une sensibilisation des étudiants à la démarche entrepreneuriale est un élément positif.

Les aménagements habituels pour faciliter l'accueil des publics spécifiques (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, salariés ...) sont prévus. Le master GTDL est ouvert aux repreneurs d'études et déclare intégrer le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la validation des acquis professionnels (VAP), voire de la validation des études supérieures (VES), mais peu de personnes y ont recours (deux VAE au cours des quatre dernières années). L'absence d'alternance est une faiblesse indéniable.

L'utilisation des ressources numériques à des fins pédagogiques est classique et ne présente pas de réelles innovations. Il en est de même en ce qui concerne l'aide à la réussite.

Le master GTDL s'implique à l'international, certes en offrant tout au long du cursus un enseignement de langue (notamment d'anglais) mais aussi en ayant noué des partenariats avec des universités étrangères européennes ou de l'Afrique du nord, ce qui se traduit pour le parcours GAT par une majorité d'étudiants étrangers dans ses effectifs. La possibilité pour les étudiants de faire leurs stages à l'étranger est à encourager pour le parcours ERDL, où il est peu pratiqué.

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation est annexée au dossier. On regrette l'absence dans le dossier fourni du supplément au diplôme..

### Pilotage

L'équipe pédagogique, clairement identifiée, est diversifiée dans la mesure où elle se compose en grande majorité d'intervenants des milieux socio-économiques (70 %) dont les compétences sont pleinement en phase avec les cours qu'ils dispensent et d'universitaires (30 %) qui sont statutaires à l'UPVM 3 ou à l'IAMM, même si les enseignants de l'UPVM 3 appartiennent aux seules disciplines de la géographie ou de l'aménagement.

Toutefois, à l'exception du responsable de la mention, nous n'avons aucune information, dans le dossier et ses annexes fournis, concernant l'organigramme des responsabilités en matière de la gouvernance de la mention et notamment de la présence ou absence d'un directeur pour chaque parcours, ce qui est regrettable.

Il en est de même en ce qui concerne les modalités de fonctionnement au niveau de la co-accréditation de la mention entre l'UPVM 3 et l'IAMM. Un conseil de perfectionnement, dont la composition et le fonctionnement sont bien décrits et correspondent bien au standard attendu, a été mis en place et se réunit une fois par an. Les règles d'évaluation des principaux enseignements sont bien précisées et bien transmises aux étudiants. Il en est de même de la composition des jurys d'examen de fin d'année. En revanche, on regrette l'absence, au niveau du diplôme, des modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences recherchées des étudiants via un *portfolio*. Les modalités de sélection à l'entrée du M1 mériteraient d'être plus précisées. On apprécie le poids conséquent (50 % des crédits ECTS (à capitaliser en M1 et 58 % en M2, parcours ERDR) octroyé à la validation de la pratique professionnelle sous la forme d'ateliers de projets et de stages, ce qui est conforme à un enseignement à vocation professionnalisant. L'évaluation des enseignements par les étudiants est systématiquement faite et apporte des informations très précieuses.

### Résultats constatés

L'origine géographique des étudiants de la mention est variée, même si 50 % d'entre eux sont ici de la licence *Géographie aménagement* de l'UPVM 3, ce qui témoigne de l'attrait du master GTDL. D'après les statistiques fournies dans le dossier, on constate, sur les quatre dernières années, une baisse des effectifs en M1 (de 31 à 22) mais une stabilité de ceux de chaque parcours de M2 (une vingtaine).

Le taux de réussite au diplôme est bon (71,4 % en M1) voire excellent en M2 (81,8 % en ERDR et 96 % en GAT) pour 2017-2018. En revanche le taux d'insertion en emploi est assez faible (pour le parcours GAT : environ 38 % à un an de l'obtention du diplôme et 61 % à deux ans. Toutefois, les emplois intégrés sont en adéquation avec les métiers visés par la formation.

Peu de diplômés poursuivent des études (13 %) pour chacune des deux dernières années, ce qui n'est pas anormal pour une formation à finalité professionnelle affirmée.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une bonne insertion de la mention dans le milieu socio-professionnel.
- Des partenariats universitaires et professionnels nombreux.
- Une réelle dimension internationale.
- Un bon taux de réussite des étudiants.

### Principaux points faibles :

- Un faible taux d'insertion en emploi non expliqué dans le dossier présenté.
- Un recrutement montrant une attractivité limitée pour le parcours GAT.
- L'absence de l'alternance.
- L'absence du supplément au diplôme.
- L'absence d'information relative à la co-accréditation du diplôme entre les deux établissements concernés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est très souhaitable que les responsables de la formation réfléchissent au décalage entre la qualité de la formation et son taux d'insertion relativement faible et fondent les évolutions à venir sur les remèdes appropriés pour augmenter l'insertion professionnelle des diplômés

Il convient de développer l'enseignement par alternance via l'apprentissage, comme l'envisagent les responsables de la mention ; ce qui ajouterait une plus-value pour les étudiants en termes d'acquisitions des compétences de métier, d'employabilité et d'amélioration de l'insertion professionnelle.

Les responsables de la formation ont su nouer des relations partenariales avec d'autres établissements, dont l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), de qualité, ce qui bénéficie aux étudiants de la mention. Cependant on aurait apprécié d'avoir de plus amples informations quant à la gouvernance mise en place entre les deux établissements co-accrédités pour pouvoir évaluer sereinement cette co-accréditation.

Il convient de poursuivre l'internationalisation de la mention et, à cette fin, on relève l'intérêt, dans le cadre du programme ERASMUS + SMARTAL, de la participation au projet de construction d'un master en développement rural en Albanie.

Enfin, le supplément au diplôme doit être conçu et mis rapidement à la disposition des diplômés.



## MASTER SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Établissement : Institut agronomique méditerranéen de Montpellier – IAMM

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences économiques et sociales* est proposé uniquement pour la deuxième année du diplôme. Il vise la formation des cadres de l'agriculture et du développement rural des pays méditerranéens, en s'appuyant principalement sur les disciplines des sciences humaines et sociales (économie en particulier). Son domaine général concerne la gestion agricole et des ressources naturelles, le développement des territoires ruraux et des filières agroalimentaires. Les étudiants du master sont répartis dans deux parcours très distincts, le parcours *Chaînes de valeur et agrologistique* (CDV) et le parcours *Ingénierie de développement territorial et de l'environnement* (IDTE). Une partie de la formation du parcours IDTE se déroule au Liban. La seconde partie se déroule en France, avec le choix entre deux options : ingénierie des projets et des politiques publiques (I3P) et gestion agricole et territoire (GAT).

### ANALYSE

Finalité
Les finalités de la formation apparaissent assez clairement, et sont très spécifiques à chacun des deux parcours. Pour le parcours CDV, il s'agit de former les étudiants aux métiers de l'analyse, de la gestion et de la coordination des chaînes de valeur agroalimentaires, pour une insertion professionnelle dans les entreprises du secteur agroalimentaire. Pour le parcours IDTE, la formation vise à former les étudiants à l'ingénierie de développement des territoires ruraux et de l'environnement. Il s'agit de donner aux étudiants des compétences d'analyse, de conception et d'aide à la décision. La formation est notamment profilée pour les étudiants libanais appelés à être recrutés comme ingénieurs au Ministère de l'agriculture et des collectivités locales au Liban. Les débouchés du master sont bien explicités dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la formation dans l'environnement est bien explicité. Le master est présenté comme une formation complémentaire aux formations existantes. Il rentre bien dans la stratégie de l'institut. Plus précisément, la formation recrute deux grands types de publics : (1) recrutement des cadres de l'agriculture méditerranéenne déjà en poste, en vue d'une formation complémentaire dans un domaine différent de celui de leur formation initiale, (2) recrutement d'étudiants, qui après leur formation, recherche une formation additionnelle dans des domaines complémentaires à ceux qu'ils ont étudiés jusqu'alors. Les deux parcours sont spécifiques par rapport aux formations présentes dans l'environnement. Le parcours CDV est unique par son contenu en économie des filières agroalimentaires et de la logistique dans le domaine de l'agroalimentaire. Le parcours IDTE est unique au

Liban et permet le co-diplômation (master CHEAM-IAMM – Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes-Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, master faculté d'agronomie, université libanaise). Pour la France, la spécificité par rapport aux autres formations (parcours GAT et I3P) n'est pas très explicite. L'articulation du parcours IDTE avec les autres formations, présentée dans le rapport page 2, est d'ailleurs assez complexe à saisir. La formation compte la participation d'acteurs de nombreuses institutions locales (Université Paul-Valéry Montpellier 3, Université de Montpellier, Montpellier SupAgro et Montpellier Business School) et internationales (Institut national agronomique de Tunisie – INAT-Tunisie, École nationale supérieure agronomique – ENSA-Alger, faculté d'agronomie – Liban, Institut agronomique et vétérinaire – Hassan II Maroc, Université Cadi Ayyad – Maroc, Université de Tirana – Albanie, etc). L'articulation avec le monde de la recherche est clairement établie. En premier lieu, la formation est ancrée dans le laboratoire d'accueil méditerranéen en économie et sciences sociales (LAMES). Les enseignants participant à la formation sont rattachés à trois unités mixtes de recherche. En second lieu, les relations avec le monde professionnel sont bien décrites. Pour le parcours CDV, il existe des liens avec des professionnels du secteur agroalimentaire. Les liens se manifestent notamment dans des conférences, des visites d'entreprises, des réalisations de diagnostic. Pour le parcours IDTE, dans l'option I3P, les étudiants obtiennent des contacts informels et personnalisés avec les services de l'État. Dans l'option GAT, les étudiants sont mis en relation avec des coopératives, des chambres d'agriculture, des associations de producteurs avec lesquelles sont organisés des stages de terrain. Le master est ouvert à l'international de trois façons : accueil des étudiants du pourtour méditerranéen, co-diplômation avec le Liban pour le parcours IDTE, mobilité des étudiants, enseignants et chercheurs grâce au programme Erasmus+ (depuis 2015, 26 étudiants et 11 enseignants-chercheurs concernés) et d'autres types de financements.

### Organisation pédagogique

La formation s'adresse à un public en présentiel. Il existe des points communs et des spécificités aux deux parcours dans l'organisation pédagogique. Points communs aux deux parcours : plusieurs stages collectifs et individuels sont programmés, qui permettent aux étudiants de mieux connaître le milieu professionnel, ses exigences et les compétences requises pour pouvoir y accéder. Des intervenants du monde de la recherche et professionnel, mobilisés dans le cadre des cours. La formation par la recherche est présente à différents niveaux : ateliers de méthodes de recherche, rédaction scientifique. Les projets et stages sont bien articulés aux enseignements plus théoriques. La formation a mis en place différentes pratiques pédagogiques innovantes : réalisation d'un projet scientifique pour répondre à un enjeu particulier, jeu de simulation économique interactif. Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement individuel. Les mobilités entrantes sont très importantes. L'organisation pédagogique est spécifique à chaque parcours. Pour le parcours CDV, les enseignements sont dispensés de septembre à février. Ils sont organisés selon deux méthodes pédagogiques complémentaires (enseignements conceptuels – corpus théoriques et méthodologiques, méthodes de recherche en sciences sociales – et les enseignements empiriques – études de cas, jeu de mise en situation, diagnostics terrains –). Les intervenants sont membres des partenaires français et étrangers de la formation. Après février, les étudiants réalisent un stage de trois à six mois. Concernant le parcours IDTE, il est organisé en deux temps : d'octobre à décembre à l'université libanaise à Beyrouth, de janvier à mars au CIHEAM-IAMM et s'effectue au sein de tronc communs avec d'autres formations. Tous les cours sont structurés en modules (d'une semaine ou plusieurs semaines) complémentaires mais indépendants, pour permettre à un public extérieur du monde professionnel ou de la recherche de suivre les modules choisis sans avoir besoin de suivre la totalité de la formation. Les cours combinent enseignements empiriques (enquêtes de terrain, etc.) et théoriques. Il existe des cours de prérequis à distance en économie et des enseignements à distance en français langue étrangère, qui sont délivrés avant la rentrée académique. L'établissement délivre un supplément au diplôme de master, facilitant la reconnaissance académique, professionnelle et internationale des qualifications acquises.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de neuf enseignants permanents, des professeurs visitant ou consultants et des intervenants du monde professionnel. Le noyau du conseil de perfectionnement de la formation est le comité de formation et de pédagogie (CFP), qui regroupe les enseignants responsables pédagogiques des programmes de formation et des délégués étudiants. Le CFP se réunit une fois par trimestre pour échanger sur la formation et assurer la coordination des enseignements et parcours. Le rapport note que deux réunions par an sont organisées par le CFP, réunissant les représentants des étudiants de chaque parcours, les enseignants responsables et la direction des études pour faire le point sur la formation et la recherche des stages. Il existe également des conseils de perfectionnement propres au parcours CDV et au parcours IDTE (un pour GAT et un pour I3P) qui se réunissent une fois par an. Le rôle de ces conseils n'est pas explicité dans le rapport. Les modalités de contrôle des connaissances et de réunion des jurys sont spécifiées dans le catalogue de formation remis aux étudiants à leur arrivée. Les informations sur le devenir des diplômés sont analysées lors de réunion du suivi du processus qualité et du collège des enseignants. Les relations entre le suivi du processus qualité, le collège des enseignants et le CFP ne sont pas explicitées. Les modules de formation font l'objet d'une évaluation annuelle des étudiants.

## Résultats constatés

Le profil des étudiants recrutés est divers : étudiants ou professionnels français ou étrangers. La part des différents profils pour chaque parcours n'est pas mentionnée. Le nombre de dossiers de candidature par parcours diffère. Pour le parcours CDV, il a progressé de 2015 à 2019, passant de 55 à une centaine de dossiers pour un peu plus d'une vingtaine de places, démontrant la visibilité et l'attractivité de cette formation. Pour les années 2015-2016 à 2018-2019, dans les deux parcours du master les taux de réussite sont élevés. Ces taux dépassent généralement 90 %, excepté pour le parcours IDTE en 2017-2018, où seulement trois étudiants sur cinq inscrits dans le parcours ont validé le master. Les informations sur l'insertion professionnelle des étudiants sont plus détaillées pour le parcours CDV que pour le parcours IDTE. Concernant le parcours CDV, le rapport fait état des résultats d'insertion des promotions 2016 (à deux ans) et 2017 (à un an). L'insertion des étudiants semble assez problématique. Le taux d'accès à l'emploi n'est pas très élevé puisque seulement sept personnes sur dix sont en activité et trois sur dix sont en recherche d'emploi (un an après). De même, l'adéquation entre la formation reçue en master et l'emploi occupé semble problématique, puisque seulement deux diplômés sur sept considèrent que leur emploi est en adéquation avec la formation reçue en master. Deux ans après être sortis, les résultats d'accès à l'emploi sont meilleurs, puisque sept répondants sont en emploi, un en recherche d'emploi et un en poursuite d'études (promotion 2016). Notons que six étudiants ont trouvé un emploi moins de six mois après l'obtention du diplôme. On peut s'interroger sur le fait que seulement un étudiant déclare avoir trouvé un emploi par le biais de la formation. Concernant l'insertion professionnelle des étudiants du parcours IDTE, à la connaissance du rapporteur, le rapport ne fait pas état de l'année de la promotion du master concernée par l'enquête auprès des étudiants ayant validé le master et donne des résultats seulement en pourcentages. Des chiffres exprimés en valeurs absolues auraient été utiles. En outre, le parcours étant notamment profilé pour les étudiants libanais, pour répondre à une demande du gouvernement libanais, il aurait été utile de connaître le nombre d'étudiants libanais inscrits dans ce parcours. Il aurait été intéressant de connaître les résultats d'insertion, en fonction du profil des étudiants recrutés (élèves des écoles d'ingénieurs en France ou étudiants de l'étranger, personnes en activité ou personnes en études au moment du recrutement, etc.) pour déterminer quels sont les profils qui s'insèrent le plus facilement. Notons que les informations présentées peuvent ne pas être très significatives, étant donné le faible nombre d'étudiants potentiels qui peuvent avoir répondu (rappelons que sur la période, par année, les effectifs dans le parcours n'ont jamais dépassé huit).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation en lien avec un centre de recherche/coopération CIHEAM-IAMM ayant de multiples contacts nationaux et internationaux, qui donne l'opportunité aux étudiants de faire des stages intéressants.
- Une participation importante des partenaires méditerranéens (Liban en particulier) dans la conception et l'organisation de la formation.
- Une implication forte du monde professionnel dans la formation et dans l'encadrement des stages, pour rendre la formation réellement professionnalisante.
- Pilotage de la formation rigoureux.

### Principaux points faibles :

- Les deux parcours de master ne semblent pas avoir de liens entre eux.
- Les effectifs du parcours IDTE (huit étudiants admis maximum par an) semblent réduits pour une formation qui semble davantage tournée vers l'insertion professionnelle que la poursuite d'études en doctorat. En outre, dans les deux dernières années, les effectifs ont légèrement baissé (cinq et six inscrits en 2017-2018 et 2018-2019 respectivement) et seulement trois étudiants ont validé leur diplôme en 2017-2018.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Depuis plus de deux ans, l'équipe enseignante a conduit une réflexion collective qui a permis la définition d'une nouvelle offre de formation, en cours de finalisation. Les principaux points de cette nouvelle offre sont les suivants : tout en restant dans le même champ, la nouvelle offre devrait permettre de traiter les thématiques scientifiques d'actualité, de satisfaire la demande des employeurs sur des nouvelles compétences et de s'adapter aux évolutions des formations chez les partenaires du master notamment dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Cette

offre s'appuiera et renforcera les partenariats institutionnels existants aux niveaux local et international et sera structurée autour d'une problématique commune, celle de la gestion des ressources naturelles et de la production agricole et alimentaire dans un contexte de changement climatique et un impératif de préservation de l'environnement. L'implémentation de la nouvelle offre sera facilitée par le recrutement de trois enseignants apportant de nouvelles compétences. Cette offre réalisera une meilleure intégration des étudiants dans les projets de recherche/coopération en leur donnant la priorité pour effectuer leurs stages au sein de ces projets. Les perspectives d'évolution exprimées ci-dessus semblent intéressantes, mais mériteraient d'être davantage précisées. En particulier, le rapport ne dit pas ce qu'il adviendra des deux parcours du master qui portent sur des thématiques et l'acquisition de compétences très différentes. Le dernier point de la nouvelle offre ci-dessus semble concerner particulièrement le parcours IDTE. Ceci signifie-t-il que le parcours CDV, qui visait une insertion professionnelle dans les entreprises du secteur agroalimentaire, ne sera pas reconduit ? En outre, le rapport contient peu d'éléments sur les raisons du faible nombre d'étudiants dans le parcours IDTE pour les deux dernières années et sur les difficultés d'insertion professionnelle des étudiants des deux parcours. En particulier, dans l'analyse SWOT (*strengths, weaknesses, opportunities and threats* soit en français forces, faiblesses, opportunités et menaces), ces éléments ne sont pas mentionnés dans les faiblesses. Or, il serait utile de disposer d'éléments explicatifs de ces difficultés, pour évaluer dans quelle mesure les évolutions prévues permettent d'y répondre.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

## **Observations du CIHEAM-IAMM sur le rapport d'évaluation du Champ de formation Economie agricole, agroalimentaire et développement territorial**

Le CIHEAM-IAMM remercie le comité d'évaluation pour ses constats positifs et encourageants, ses remarques et recommandations. L'équipe enseignante et la direction du CIHEAM-IAMM en tiendront le plus grand compte dans l'élaboration d'une nouvelle offre de formation qui fera l'objet d'une demande d'accréditation au titre de la vague A.

Toutefois, à propos de certains constats et de certaines remarques contenues dans le rapport, nous souhaitons émettre les observations qui suivent.

### **Sur les parties AVIS GLOBAL, CONCLUSION et POINTS D'ATTENTION**

Le rapport fait référence à *l'accueil des enseignants-chercheurs du CIHEAM-IAMM dans les UMR de SupAgro-INRA-CIRAD*. Il convient de rappeler que le CIHEAM-IAMM est tutelle, au même titre que les autres structures citées, de deux des trois UMR accueillant ses enseignants-chercheurs, à savoir les UMR MOISA et SYSTEM.

Le rapport rappelle que *les domaines scientifiques traités par le champ de formation s'inscrivent complètement sur deux des trois thématiques phares de l'I-SITE MUSE*, mais note qu'il est certainement regrettable que les formations ne présentent aucune initiative pour se positionner dans le futur *Collegium agriculture and food*. Les Collégiums de MUSE n'ont pas encore été mis en place. Lorsque ces Collégiums verront le jour, et ils doivent impérativement se mettre en place puisque c'est un des points structurant de la formation dans le projet MUSE, il est acquis que les formations portées par le CIHEAM-IAMM rejoindront le Collégium Agriculture and Food. Des contacts dans ce sens ont été établis avec le responsable du volet formation de MUSE. Ce point sera dûment évoqué dans notre dossier de demande d'accréditation. Sans attendre la mise en place des Collegiums, le CIHEAM-IAMM a déjà pris part aux activités de MUSE dans le domaine de la formation, notamment dans le cadre du Centre de soutien aux innovations pédagogiques mis en place par l'I-SITE.

Le rapport observe que *la mention SES est organisée en deux parcours distincts, IDTE et CDV... qui ne semblent pas avoir de liens entre eux*. Cette observation est pertinente et une meilleure articulation entre les futurs parcours de la mention sera assurée dans la nouvelle offre de formation de l'institut qui sera soumise à demande d'accréditation au titre de la vague A.

Le rapport relève que *les effectifs du parcours IDTE ont récemment diminué au point d'atteindre un niveau bas qui pose le problème de son attractivité et pourrait à terme questionner sa pérennité*. Le parcours IDTE fait l'objet d'une double diplomation avec l'Université libanaise (UL). Il est unique

car il est le seul parcours en Economie Rurale au Liban et s'adresse aux étudiants des deux départements d'économie agricole et de l'environnement de l'UL. Il était convenu, dès la signature de la convention entre le CIHEAM-IAMM et l'UL (en annexe du rapport d'autoévaluation), de former un nombre limité d'étudiants car le marché de l'emploi libanais dans le champ du Master est très restreint.

Le rapport déplore que *l'insertion professionnelle semble problématique pour les deux parcours CDV et IDTE*. Le taux d'insertion professionnelle du parcours IDTE à 2 ans est de 100 %. Avec la restructuration du Ministère de l'Agriculture et la mise en place des centres de vulgarisation territoriaux, ce parcours correspond bien aux profils des futurs ingénieurs du Ministère de l'Agriculture et des collectivités locales. Tous les diplômés de ce Master bénéficient d'un accompagnement personnalisé assuré par le ministère de l'agriculture libanais et la faculté d'Agronomie de l'Université Libanaise pour faciliter leur insertion professionnelle. Pour le parcours CDV, le taux d'insertion est de 90 % deux ans après l'obtention du diplôme (information non disponible au moment de l'élaboration du rapport d'autoévaluation). Ces chiffres obtenus pour la promotion 2016/2017, sont assez similaires à ceux obtenus en 2015/2016 où 90 % et 87.7 % des diplômés sont employés respectivement un an et deux ans après l'obtention du diplôme. Ces chiffres sont loin d'être faibles compte tenu du fait que nos étudiants sont majoritairement issus des pays du sud de la Méditerranée avec deux difficultés majeures : de retour dans leur pays, la demande d'une équivalence pour les diplômes prend en moyenne une année, ce qui peut freiner la recherche d'un emploi et les taux de chômage pour la plupart des pays du sud de la Méditerranée dépassent 40 % pour les jeunes diplômés.

Les observations formulées ci-dessus répondent également aux éléments contenus dans les parties CONCLUSION et POINTS D'ATTENTION, à savoir : *l'attractivité de la mention est faible, voire critique plus particulièrement pour le parcours IDTE ; l'insertion des étudiants sur le marché du travail est problématique ; positionnement des formations dans les projets de formation de l'I-SITE non explicité.*

### **Sur la partie MASTER ECONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS**

Le rapport observe que *le master n'a pas développé de relations formelles avec des partenaires socio-économiques ou culturels*. Ce point concerne la mention dans son ensemble. Dans le cas du parcours I3P porté par le CIHEAM-IAMM pour l'année de M2, comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation, les étudiants effectuent un stage collectif pour réaliser un diagnostic territorial en partenariat et à la demande de structures socio-économiques diverses (chambres d'agriculture, CIVAM, parc naturel régional, agglomération).

Le rapport estime que *l'internationalisation de la formation est donc faible*. Au sein de cette formation, le parcours I3P accueille en M2 80 % d'étudiants étrangers dans le cadre de partenariats établis de longue date avec des établissements d'enseignement supérieur agricole des pays membres du CIHEAM (notamment Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Albanie).

Le rapport observe que *les effectifs sont faibles en M1 pour les trois parcours (en 2018/2019, 10 inscrits dans le parcours ECD ; 11 inscrits dans le parcours EPP et 15 inscrits dans le parcours I3P)*. La deuxième année du parcours I3P, portée par le CIHEAM-IAMM, s'appuie certes sur le M1 porté

par l'Université de Montpellier, mais également sur les M1 et M2 assurés par nos partenaires méditerranéens, comme mentionné dans la convention de co-accréditation signée en 2015 entre le CIHEAM-IAMM et l'Université de Montpellier. L'effectif dans lequel nous puisons pour le M2 est beaucoup plus large que les 15 étudiants mentionnés pour le M1 de l'UM. Cela se manifeste par le nombre des dossiers de candidature en M2 I3P qui dépasse la centaine tous les ans.

Au titre des « *Principaux points faibles* », le rapport liste *un taux d'emploi à 30 mois faible*. La méthode pour calculer les taux moyens d'insertion professionnelle à 30 mois au niveau de la mention pose question, puisque pour I3P les taux d'insertion professionnelle sont calculés à 12 mois et à 24 mois. Les chiffres pour I3P paraissent honorables, puisqu' à 12 mois le taux d'insertion est de 46 % + 23 % de diplômés qui poursuivent leurs études, soit un total de 69 % et à 24 mois le taux d'emploi est de 88,9 % (aucun diplômé ne poursuit ses études). Et ceci alors que nos étudiants sont majoritairement issus des pays du sud de la Méditerranée avec deux difficultés majeures : de retour dans leur pays, la demande d'une équivalence pour les diplômes prend en moyenne une année, ce qui peut freiner la recherche d'un emploi et les taux de chômage pour la plupart des pays du sud de la Méditerranée dépassent 40 % pour les jeunes diplômés.

### **Sur la partie MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT LOCAL**

Le rapport regrette *l'absence dans le dossier fourni du supplément au diplôme*. Le CIHEAM-IAMM délivre le supplément au diplôme pour tous les diplômés de la mention Sciences économiques et sociales, portée par notre institut. Lors de la prochaine période d'accréditation, nous proposerons aux universités en co-accréditation avec nous pour les autres mentions qu'au moins tous les diplômés des parcours portés par le CIHEAM-IAMM reçoivent le supplément au diplôme, que nous leur délivrerons.

Le rapport regrette également qu'aucune information n'ait été fournie *en ce qui concerne les modalités de fonctionnement au niveau de la co-accréditation de la mention entre l'UPVM 3 et l'IAMM*. Ces modalités sont fixées par une convention spécifique entre l'UPVM3 et le CIHEAM-IAMM, relative à la co-accréditation.

Le rapport relève que *le taux d'insertion en emploi est assez faible (pour le parcours GAT environ 38 % à un an de l'obtention du diplôme et 61 % à 2 ans)*. Le taux d'insertion de 38 % de diplômés ayant trouvé un emploi à un an doit être analysé à la lumière du fait que 31 % des diplômés poursuivent leurs études en thèse de doctorat. A deux ans, le taux d'emploi est de 61 % et 23 % des diplômés poursuivent en thèse de doctorat, ce qui ramène le taux de diplômés à la recherche d'un emploi à 16 %. Ces taux d'insertion sont assez élevés car les étudiants diplômés de GAT sont en grande majorité issus des pays du sud de la Méditerranée avec deux difficultés majeures : de retour dans leur pays, la demande d'une équivalence pour les diplômes prend en moyenne une année, ce qui peut freiner la recherche d'un emploi ; le taux de chômage pour la plupart des pays du sud de la Méditerranée dépasse 40 % pour les jeunes diplômés.

Au titre des Principaux points faibles, le rapport liste en outre *un recrutement montrant une attractivité limitée pour le parcours GAT*. Le CIHEAM-IAMM porte la seconde année du parcours GAT. A ce titre nous avons reçu 87, 113 et 147 candidatures à l'inscription respectivement pour les

années universitaires : 2016/2017, 2017/2018 et 2018/2019. Ces chiffres montrent bien l'attractivité de ce parcours.

### **Sur la partie MASTER SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Plusieurs remarques du comité d'évaluation concernant cette formation ont déjà été formulées dans la partie initiale du rapport *AVIS GLOBAL, CONCLUSION et POINTS D'ATTENTION* sur laquelle nous avons exprimé des observations (cf. plus haut). Ces remarques concernent l'insertion professionnelle des diplômés, le faible nombre d'inscrits pour IDTE et l'absence de lien entre les parcours de la mention.

En outre, le rapport estime, pour le parcours CDV, que *l'adéquation entre la formation reçue en master et l'emploi occupé semble problématique puisque seulement deux diplômés sur sept considèrent que leur emploi est en adéquation avec la formation reçue en master*. L'enquête réalisée en 2016/2017 auprès des étudiants du parcours CDV montre une adéquation de seulement 28,6 % (elle est de 57 % pour 2015/2016). Ce faible taux peut s'expliquer par les raisons suivantes : une mauvaise compréhension de la question posée puisque l'enquête montre que pour l'année 2016/2017 deux diplômés ont trouvé un travail dans l'agroalimentaire et trois dans la logistique. Ce qui est complètement cohérent avec la thématique principale du parcours CDV. Cela nous ramène donc à un pourcentage réel de 70 % et non pas de 28 % comme cela ressort de l'enquête. Par ailleurs, au moins 36 % des diplômés CDV sont issus du monde professionnel et sont déjà en poste avant de s'inscrire au parcours CDV. Ces diplômés reprennent souvent leurs postes après l'obtention de leur diplôme. Ces postes ne sont pas forcément complètement en adéquation avec les thématiques du parcours CDV. Ces diplômés attendent souvent quelques années avant de pouvoir postuler (souvent en interne à leur entreprise) pour de nouveaux postes plus qualifiés et en meilleure adéquation avec le parcours CDV.

Le rapport observe que la nouvelle offre de formation du CIHEAM-IAMM *réalisera une meilleure intégration des étudiants dans les projets de recherche/coopération en leur donnant la priorité pour effectuer leurs stages au sein de ces projets. Les perspectives d'évolution exprimées ci-dessus semblent intéressantes, mais mériteraient d'être davantage précisées. En particulier, le rapport ne dit pas ce qu'il adviendra des deux parcours du master qui portent sur des thématiques et l'acquisition de compétences très différentes. Le dernier point de la nouvelle offre ci-dessus semble concerner particulièrement le parcours IDTE. Ceci signifie-t-il que le parcours CDV, qui visait une insertion professionnelle dans les entreprises du secteur agroalimentaire, ne sera pas reconduit ?* Le master CDV qui conduit les diplômés vers une bonne insertion professionnelle dans les entreprises sera reconduit dans la nouvelle offre de formation du CIHEAM-IAMM, car il répond bien aux besoins des opérateurs économiques des pays membres du CIHEAM. Des mutualisations plus explicites seront aménagées avec les autres parcours de la mention Sciences économiques et sociales et la possibilité sera donnée aux étudiants de CDV de s'intégrer aux projets du CIHEAM-IAMM à l'occasion de leur stage. Néanmoins, la plupart des stages du parcours CDV resteront des stages en entreprise qui sont un important levier de l'insertion professionnelle.

Enfin, le rapport insiste sur *le faible nombre de diplômés du parcours IDTE*. Le parcours IDTE donne lieu à une double diplomation avec l'Université Libanaise (UL), (convention UL CIHEAM-IAMM en Annexe 8 du rapport d'auto-évaluation). Concernant le diplôme fourni par le CIHEAM-IAMM, il est impératif, comme cela est mentionné dans la convention, que les étudiants soutiennent leur mémoire au plus tard durant le mois d'octobre. S'ils dépassent cette date les étudiants ne peuvent obtenir que le diplôme de la Faculté d'Agronomie de l'UL. En 2017/2018 seulement 3 diplômés ont pu soutenir dans les temps et obtenir les deux diplômes du CIHEAM-IAMM et de la Faculté d'Agronomie. Le reste des étudiants, qui ont soutenu plus tard, n'ont pu obtenir que le diplôme de la Faculté d'Agronomie.

Fait à Montpellier, le 27/03/2020

Le Directeur du CIHEAM-IAMM



Pascal Bergeret



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)